

COFOP

SECTEUR FORMATION

Le Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP) assure la formation de jeunes gens et jeunes filles libérés de l'école obligatoire rencontrant des difficultés d'apprentissage.

EN DÉTAIL

Le COFOP, à Lausanne, accueille en externat des adolescents et adolescentes libérés de l'école obligatoire et ne pouvant suivre un apprentissage dans les conditions ordinaires. Plusieurs possibilités de formation, de préformation (préapprentissage) et d'insertion (UTT) y sont proposées. Les jeunes sont encadrés par des maîtres professionnels ou socioprofessionnels et bénéficient de l'appui de psychologues conseillers en orientation.

SECTEUR FORMATION

Les domaines de formation professionnelle sont les suivants :

- commerce
- construction métallique
- coiffure
- couture
- cuisine
- entretien et nettoyage
- paysagisme
- horticulture
- maçonnerie
- mécanique automobile
- menuiserie-ébénisterie
- polymécanique
- peinture
- intendance

Les conditions d'apprentissage sont adaptées au contexte du COFOP. Des cours d'appui scolaire sont organisés. Les apprenti-e-s suivent les cours de théorie et de culture générale à l'école professionnelle du métier choisi.

DEUX NIVEAUX DE FORMATION

A côté des apprentissages en 3 ou 4 ans (CFC), le COFOP propose des places d'apprentissage en 2 ans (AFP). Ce type de formation s'adresse aux jeunes qui ont un projet, mais que des lacunes scolaires ou linguistiques empêchent momentanément d'envisager une formation plus exigeante.

Voir les fiches [Apprentissage en 2 ans](#) / [Apprentissage en 3 ou 4 ans](#).

SECTEUR PRÉFORMATION

Le COFOP propose également des places de préapprentissage une année. Le secteur Préformation s'adresse à des jeunes dont le projet professionnel n'est pas abouti et qui ont un intérêt pour les métiers proposés au COFOP.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Être libéré-e de la scolarité obligatoire
- ✓ Avoir moins de 25 ans

INSCRIPTIONS

Pour le **secteur Formation**, les demandes relatives à une formation professionnelle sont à adresser directement au secrétariat du COFOP.

L'admission au secteur Formation passe par un entretien préalable et un stage de deux semaines dans le secteur professionnel choisi.

Pour le **secteur Préformation**, référez-vous aux fiches [COFOP – Secteur Préformation](#) et [Mesures d'appui à l'insertion – Start'up / UTT](#).

SUR INTERNET

www.vd.ch/orientation

RENSEIGNEMENTS

Le psychologue conseiller ou la psychologue conseillère en orientation des établissements scolaires est à la disposition des élèves. Les Guichets de la Transition 1 (T1) des Centres régionaux d'orientation peuvent également être sollicités (adresses et coordonnées sur www.vd.ch/orientation, rubrique Contact).